



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 20 mai 2020**

Monsieur le Directeur Général de l'Opéra,

Par courriel du 12 mai, vous annoncez la rentrée des équipes artistiques de l'Opéra pour le 2 juin prochain. Vous lancez également l'idée d'un concert/spectacle quotidien organisé, 7 jours sur 7, sur le parvis de l'Opéra, auxquels participeraient les artistes en petit effectif, et ce avant même cette date.

D'un point de vue général, la CGT déplore le manque d'informations fiables venant du gouvernement dans le cadre de la reprise d'activité du monde du spectacle. Cette situation rend très difficile la mise en place d'un plan de reprise d'activité et laisse chaque collectivité ou établissement culturel en grande difficulté pour l'organiser sans faire courir de risques tout aussi bien aux agents, aux spectateurs, qu'à l'administration.

Nous avons au sujet de cette rentrée de nombreux questionnements que les musiciens nous ont relayés.

À une dizaine de jours de leur reprise présumée se pose la question de l'organisation de leur travail : Comment et en quel lieu est-il prévu que s'organisent des répétitions ? Est-il envisagé une reprise des concerts avec accueil du public ? S'agit-il uniquement de concerts en plein air ? Quel est l'effectif maximal envisagé et quelles sont les mesures prises pour garantir la sécurité des agents et celle du public ?

Vous n'êtes pas sans connaître les interrogations que suscitent partout une éventuelle reprise des orchestres et des chœurs, notamment les études contradictoires concernant l'émission d'aérosols chez les instrumentistes à vent et chez les chanteurs, les difficultés de distanciation physique et de port du masque pendant le jeu.

Avec les agents concernés, nous sommes en attente d'informations plus détaillées concernant les conditions de leur reprise le 2 juin.


Au sujet des prestations quotidiennes que vous avez évoquées, les mêmes questions se posent.

Quel type d'effectif envisagez-vous pour ce rendez-vous quotidien et quelles mesures sont prises dans le cadre d'une reprise immédiate du travail ?

Il nous semble pertinent qu'un protocole sanitaire soit mis en place par l'Administration municipale en concertation avec les représentants du personnel et les délégations des divers corps avant toute programmation, afin que les artistes puissent éventuellement proposer des projets adaptés en toute sérénité.

Enfin, la possibilité d'effectuer des réservations lors des vacances d'été ayant été ouverte par le gouvernement, nous serions reconnaissants de confirmer aux agents les dates prévues pour leurs congés collectifs au mois d'août, pour lesquelles l'incertitude de la situation avait pu générer des doutes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général de l'Opéra, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général  
  
Hugues JEFFREDO